



DÉPARTEMENT de
la Côte d'Or

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 25 juin 2026

DATE DE CONVOCATION
19 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-cinq juin à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrice ESPINOSA, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents : M. Jean-Luc AUCLAIR, M. Daniel BAUCHET (pouvoir de Mme Maryline GRANDIOWSKY), M. Alain BEAUNE, Mme Bernadette BERGER (pouvoir de M. Martial PARIZOT), M. Benjamin BONIN, Mme Catherine BONIN, Mme Amélie BOUCHET-GELIN, M. Hubert BOURGOGNE, M. Gilles BRACHOTTE, Mme Martine BRUEY, Mme Sylvie CHASTRUSSE (pouvoir de Mme Jacqueline DALLA TORRE), M. Michel CLÉMENT (suppléant de Mme Marie-Françoise DUPAS), M. Jean-Pierre COLOMBERT (pouvoir de M. Bernard SOUBEYRAND), M. Vincent CROUZIER (pouvoir de M. Dominique XOLIN jusqu'à 20h15), M. Sébastien DONET, Mme Audrey DUPUIS, M. Patrice ESPINOSA (pouvoir de M. Emmanuel PONTILLO), Mme Marie-Paule FONTAINE, M. Pascal GALAND, Mme Françoise GAUTHEROT, M. Olivier GAUTHRON (pouvoir de Mme Sarah ROUILLON), M. Simon GEVREY (pouvoir de M. Jérôme MASSON), Mme Brigitte GOMIOT, M. Roland GOUJON, Mme Aline GRANDJEAN, M. Dominique JANIN, M. Alain LEFEVRE, M. Martial MATHIRON, M. Cédric PERRIER, Mme Rachelle PETIT, M. Laurent POST, M. Jérôme THEVENEAU (pouvoir de M. Paul MURANO), Mme Marie-Jo TROUSSEL, M. Dominique XOLIN (arrivé à 20h15).

Étaient absents : Mme Denise ALLEMAND, Mme Jacqueline DALLA TORRE (pouvoir à Mme Sylvie CHASTRUSSE), Mme Marie-Françoise DUPAS (suppléée par M. Michel CLÉMENT), M. Jean-Marie FERREUX, Mme Maryline GRANDIOWSKY (pouvoir à M. Daniel BAUCHET), M. Jérôme MASSON (pouvoir à M. Simon GEVREY), M. Paul MURANO (pouvoir à M. Jérôme THEVENEAU), M. Martial PARIZOT (pouvoir à Mme Bernadette BERGER), M. Emmanuel PONTILLO (pouvoir à M. Patrice ESPINOSA), M. Sylvain PORCHEROT, Mme Sarah ROUILLON (pouvoir à M. Olivier GAUTHRON), M. Bernard SOUBEYRAND (pouvoir à M. Jean-Pierre COLOMBERT), M. Dominique XOLIN (pouvoir à M. Vincent CROUZIER. Absent de 18h30 à 20h15).

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre COLOMBERT, 2^{ème} Vice-président délégué au développement économique, à la politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales.

Membres en exercice 45 Délibération n°25/06/2026/07
Présents 33 Objet : Modification n°1/2026 de la composition de la
Pouvoirs 08 Commission 7 : Enfance
Votants 42

Vu l'article L.5211-40-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu le règlement intérieur du Conseil communautaire en vigueur,

Il est rappelé que le Conseil communautaire, lors de sa séance du 30 avril 2026, a fixé la composition des commissions thématiques comme suit :

- Chaque commission thématique intercommunale est composée de 25 membres au maximum, incluant le vice-président en charge de la commission,
- Les autres vice-présidents, membres de droit de l'ensemble des commissions et disposant d'une voix délibérative, ne sont pas inclus dans ce décompte,
- Aucune commune ne peut représenter plus de 25% des membres au sein d'une même commission,
- Les conseillers municipaux des communes membres de la CCPD peuvent être désignés en qualité de membres des commissions thématiques intercommunales.

Considérant la délibération n°07/05/2026/10 en date du 07 mai 2026, par laquelle le Conseil communautaire a procédé à la désignation des membres de la Commission 7 : Enfance ; dont la composition est à ce jour la suivante :

Commission n°7
Christelle CHEVIGNY
Émilie CHIR
Élodie TOSI
Edith FAUTRELLE
Carole CLAUDEL-SALOMON
Adeline DUPONT
Maité COUBAT
Monique DEFOORT

Il convient non seulement de tenir compte de l'installation récente du conseil municipal de la commune de Labergement-Foigny mais également de la volonté exprimée par d'autres communes membres de proposer des candidatures.

Considérant la candidature de Madame Mélanie MINOT, conseillère municipale de Collonges-et Premières, déposée le 11 juin 2026 auprès du Secrétariat général de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DÉSIGNE au scrutin secret, Madame Mélanie MINOT, conseillère municipale de Collonges-et-Premières, au sein de la Commission 7 : Enfance,
- PRÉCISE la nouvelle composition, comme suit :

Commission n°7
Christelle CHEVIGNY
Émilie CHIR
Élodie TOSI
Edith FAUTRELLE

Commission n°7
Carole CLAUDEL-SALOMON
Adeline DUPONT
Maité COUBAT
Monique DEFOORT
Mélanie MINOT

- AUTORISE Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération et à signer tout document ainsi que tout acte à intervenir relatif à ce dossier.

Pour extrait conforme,

Fait à GENLIS, le 25 juin 2026

Patrice ESPINOSA
Président de la Communauté de
Communes de la Plaine Dijonnaise,
Maire d'IZIER